

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

### **Présents :**

#### **SCP**

Ian Kerr  
Jay Davis (absent)  
Claude Robert

#### **STTP**

Marc Roussel  
Sylvain Sicotte  
Barb McMillan

#### **Conseillère**

Kim Gould

#### **Invités**

Anna Brillinger  
Carlos Simoes  
Aurélie Walsh  
Leah Lewis  
JP Lefebvre (téléconférence)  
Evelyne Ricard  
Hannah Keating  
Virginie Tremblay  
Bryan Epp  
Hala El Kozah

### **Points permanents**

#### **1. Mot d'ouverture**

Le changement de date de cette réunion retarde la discussion sur les statistiques de sécurité. Le STTP proposera une nouvelle date pour une réunion en parallèle afin de poursuivre la discussion sur les statistiques de sécurité.

Claude Robert a annoncé son départ à la retraite de Postes Canada. Corey Pelow, directeur, Gestion du changement, remplacera Claude. Corey a occupé divers postes à Postes Canada.

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

### **2. Formation sur l'annexe « DD »**

#### **Aperçu :**

Il s'agit d'un point permanent qui permet aux deux parties de discuter des activités énoncées à l'annexe DD et d'autres activités de formation sur la sécurité.

#### **Discussion :**

Le STTP indique qu'il a été découragé de constater que le nombre de séances de formation sur l'annexe DD accuse du retard. Le tableau montre que la SCP est loin du nombre prévu de séances. Le STTP indique que nous devons faire mieux au chapitre du nombre de cours suivis. La SCP indique que, comparativement à 2018 à pareil date, elle accuse un retard en 2019 du nombre réel de participants. . Le nombre de séances prévues pour cette année est possible à atteindre. Le Comité aimerait que le groupe Formation et perfectionnement assiste à la réunion de novembre pour discuter de la façon dont il atteindra son objectif d'ici la fin de l'année. À l'heure actuelle, seulement la moitié des formations prévues ont été suivies. Le groupe Formation et perfectionnement devra préciser s'il y a du retard et s'il y aura une forte poussée au cours des trois derniers mois.

Le STTP aimerait toujours discuter d'une stratégie potentielle pour terminer les séances de formation sur l'annexe DD qui sont en retard. La SCP indique que la méthode actuelle d'exécution de la formation devra être modifiée, car la méthode actuelle n'est pas viable pour former les nouveaux employés et les employés en place qui attendent la formation. Le STTP affirme que le formateur auprès des pairs est un élément incontournable pour le STTP. Le STTP n'encouragera pas la formation en ligne. Le STTP estime que la formation en ligne n'est pas un mode de formation efficace. La SCP propose une réunion consacrée à ce sujet afin de discuter des solutions possibles. Le groupe Formation et perfectionnement enverra une invitation à une réunion du sous-comité (avant Noël).

#### **Recommandations et mesures de suivi :**

1. Le groupe Formation et perfectionnement organisera une réunion avec le STTP afin de discuter d'une stratégie de formation pour les employés qui n'ont pas reçu leurs séances de formation sur l'annexe DD.

### **3. Statistiques en matière de santé et de sécurité – Programme de prévention des risques**

#### **Aperçu :**

Il s'agit d'un point permanent qui permet aux deux parties de discuter de statistiques relatives à la santé et à la sécurité, y compris celles sur la violence en milieu de travail.

#### **Discussion :**

La SCP présente une méthode proposée pour collaborer à ces cinq projets. Le Comité examine les énoncés de problème des cinq projets. Le STTP se dit préoccupé par le sujet 4. Le STTP indique qu'un procédé est en place pour les employés qui ont une BLR sur leur itinéraire qui n'est pas

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

positionnée correctement. Le Comité discute du fait que les BLR ne sont pas inspectées de façon régulière et qu'il est possible d'améliorer la méthode utilisée pour inspecter la hauteur des BLR. Le STTP se dit préoccupé par le fait que ce projet pourrait entraîner la conversion d'un certain nombre de BLR en BPCOM. La SCP indique que ce projet ne vise pas à réduire le nombre de BLR, mais qu'il s'agit d'examiner simplement le procédé d'inspection de la position de la BLR pour s'assurer qu'elle est installée correctement afin de réduire au minimum les risques sur le plan ergonomique pour les FFRS. Le Comité convient de modifier le libellé du projet 4 pour s'assurer qu'il est clair que le projet ne met pas l'accent sur la conversion des BLR en BPCOM.

Le Comité étudie les énoncés de problème pour chacun des cinq sujets. Chaque équipe de projet devra analyser le problème, explorer les solutions possibles et préparer une présentation au CNMSS à l'intention du STTP sur les solutions recommandées.

Le Comité entame la discussion sur la façon dont les équipes de projet établiront le temps de préparation, les heures de réunion et les exigences en matière de présentation. Chaque projet peut avoir un profil différent selon la complexité du sujet. Chaque équipe de projet pourrait devoir communiquer avec des « experts » ou d'autres ressources pour obtenir des données et des renseignements. Chaque équipe de projet présentera au Comité sa compréhension du problème et des solutions possibles pour le résoudre d'ici septembre 2020. L'équipe de projet aura besoin de l'approbation du CNMSS pour procéder à la mise en œuvre de la solution.

### **1. Réduction des risques dans les installations**

Un nombre élevé de promesses de conformité volontaire (PCV) montre qu'il faut améliorer la sécurité dans les installations.

Sujets potentiels : gestion des matières dangereuses, signalisation et équipement d'urgence, réparations mineures et résolution des questions relevant de la sécurité.

Voici les sujets de préoccupation soulevés aux fins d'examen :

Le Comité peut mener une enquête pour déterminer si ces blessures ont été occasionnées par les anomalies relevées par EDSC dans ses PCV.

### **2. Réduction du risque de violence en milieu de travail de la part d'un tiers**

La catégorie de violence en milieu de travail qui connaît la plus forte croissance est la violence en milieu de travail commise par des tiers.

Sujets potentiels : campagnes de communication interne et externe, formation des employés, possibilités d'atténuation des risques pour les secteurs à risque élevé.

Voici les sujets de préoccupation soulevés aux fins d'examen :

L'équipe Santé et sécurité dirigera cette équipe avec des membres des Communications et de la Vente au détail et d'autres groupes d'intérêts désignés. Le Comité a discuté de la possibilité d'une campagne de publicité s'adressant à la clientèle non commerciale.

### **3. Réduction des risques liés à la manutention des colis**

Les incidents entraînant des lésions musculo-squelettiques sont les plus nombreux et ceux qui augmentent le plus rapidement dans les établissements.

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

Cela s'explique principalement par l'augmentation du volume de colis et de la manutention connexe. Sujets potentiels : examen complet des risques de manutention, occasions d'améliorer l'ergonomie à court, moyen et long terme.

L'équipe Ingénierie dirigera une équipe pour évaluer ce problème.

### **4. Réduction du niveau de risque d'ordre ergonomique lié à la hauteur des boîtes aux lettres rurales (BLR)**

Le positionnement des BLR est important afin de réduire au minimum le risque d'ordre ergonomique. La hauteur des BLR doit être maintenue à l'intérieur d'une plage précise. L'exactitude des mesures est donc importante. Les BLR doivent être inspectées chaque année. (Sauf pour les conversions ou les retraits de BLR).

Sujets potentiels : amélioration du procédé de vérification, amélioration des communications destinées aux clients.

L'équipe de livraison sera à la tête de ce projet.

### **5. Réduction du risque de chutes et glissades en hiver**

On couvrira exclusivement le sujet par rapport aux conditions hivernales. Particulièrement avec l'augmentation des risques liés à la glace en raison des changements climatiques.

Sujets potentiels : chaussures et bottes, pratique de déglaçage, protocoles en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Le groupe Santé et sécurité dirigera ce projet.

Le STTP examinera le projet au sein de son organisation et répondra à la SCP dans les plus bref délai.

### **Recommandations et mesures de suivi :**

1. La SCP préparera une ébauche des lignes directrices à l'intention des employés qui participent à ces projets.
2. Le Comité organisera une réunion en parallèle pour discuter des programmes de prévention relativement à ces sujets.

### **4. Mise à jour sur le parc de véhicules**

**Invitée : Anna Brillinger**

**Aperçu :**

Il s'agit d'un point permanent qui permet aux deux parties de discuter des problèmes liés au parc de véhicules.

**Discussion :**

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

### Fourgonnette utilitaire grand format hybride

La SCP indique que les nouvelles fourgonnettes utilitaires grand format hybrides font leur arrivée à l'échelle nationale. Il n'y a pas d'autres exigences opérationnelles pour les conducteurs de ces véhicules hybrides. Ces véhicules permettront d'économiser entre 20 % et 30 % plus de carburant sans intervention supplémentaire de la part du chauffeur. Le STTP demande à voir les nouvelles fourgonnettes utilitaires grand format hybrides. L'équipe Parc de véhicules envisagera d'organiser une présentation au siège social pour le STTP.

### Camions de cinq tonnes

La SCP a demandé d'ajouter des ventilateurs de confort aux cabines des camions de taille moyenne (cinq tonnes) qui font partie du parc de véhicules. La SCP indique que ces ventilateurs peuvent être installés au cas par cas. Le STTP affirme que les ventilateurs installés dans le camion ne sont pas satisfaisants pour garder les conducteurs au frais, particulièrement pour les camions qui sont bloqués dans les embouteillages pendant les journées chaudes sur l'autoroute 401. On ressent la chaleur provenant du moteur dans le plancher. Le STTP demande si ce véhicule peut être fabriqué avec un système de climatisation. Le STTP aimeraient obtenir des précisions sur le fait que les nouveaux camions de cinq tonnes sont commandés sans climatiseur. La SCP précisera les spécifications relatives à la climatisation pour les nouveaux camions de cinq tonnes qui arrivent ou si les camions qui arrivent sans climatiseur sont associés à un ancien contrat. La SCP indique qu'elle examine les spécifications et qu'elle envisage la possibilité qu'un climatiseur soit installé dans les nouveaux camions.

Le STTP signale un problème ergonomique concernant le soulèvement de la porte arrière.

### Nouveau véhicule de livraison léger

La SCP indique un retard de livraison du nouveau véhicule de livraison léger. La SCP mènera une enquête afin de déterminer à quel moment le prototype de véhicule sera disponible pour les essais de conduite du STTP. Dans le cadre des essais de véhicules, Le STTP demande qu'il puisse donner son avis sur les emplacements et les employés affectés aux essais. Le STTP demande à la SCP d'accélérer ce projet en raison de l'état du parc actuel de véhicules à conduire à droite et du besoin de remplacer les véhicules. La SCP indique que la mise à l'essai pourrait commencer au début de 2020. Le STTP s'attend à ce que la SCP soumettent des dates précises au STTP pour le début des essais du prototype lors de la prochaine rencontre du comité. La SCP indique qu'une évaluation des répercussions a été effectuée auprès des FFRS. Le Comité demande que les résultats de l'évaluation des répercussions sur les FFRS soient présentés au CNMSS.

### Honda CRV

Trente autres véhicules Honda CRV entreront en service en 2019. Certains emplacements ont été déterminés. Le STTP soulève une préoccupation à Guelph, où il est difficile de mettre hors service un VCD pour le faire réparer, car les véhicules de remplacement ne sont pas disponibles. Le STTP recommande que certains de ces véhicules Honda CRV soient déployés à Guelph. La SCP

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

effectuera un suivi auprès du poste de facteurs de Guelph au sujet des véhicules de remplacement afin de s'assurer que les véhicules sont entretenus au besoin. Le STTP indique qu'il a reçu des commentaires selon lesquels les FFRS aiment les Honda CRV et que ceux-ci sont parfaits pour le travail. Le STTP aimerait qu'un plus grand nombre de ces véhicules soient ajoutés au parc de véhicules.

### **Problème relatif à la porte coulissante des véhicules Transit Connect**

Ford enquête sur le problème de la porte coulissante et la SCP a commencé à vérifier tous les véhicules Transit Connect. La SCP tentera de savoir quand cette campagne sera terminée.

### **Incendie dans un VCD**

Un véhicule de conduite à droite a pris feu à Port Elgin, en Ontario. Le STTP demande un complément d'information sur l'enquête effectué au sujet de cet incendie. Il s'agit du deuxième incendie de véhicule de conduite à droite en 6 mois. Le STTP demande une recherche plus approfondie sur la cause des incendies. La SCP fournira et mettra à jour les résultats de l'enquête lorsqu'ils seront disponibles.

### **Véhicules de location sans cloisons**

La SCP affirme que les fourgonnettes louées doivent être chargées correctement et qu'elles ne doivent pas être surchargées – il ne faut pas dépasser la hauteur des dossier de siège et des repose-tête. Le STTP est en total désaccord avec le fait que la SCP se contente de respecter les exigences de protection minimale en place selon Transports Canada. Le STTP indique que les employés ressentent de la pression pour charger beaucoup de colis.

Le STTP maintient qu'une cloison est la mesure qui comporte le moins de risque de blessure par projectile, tel que colis, en cas de collision.

La SCP créera une note d'information à l'intention des superviseurs et discutera avec les conducteurs de véhicules de location afin de s'assurer qu'il n'y a aucune raison de surcharger la fourgonnette. Les séances d'information incluront les exigences relatives à l'utilisation d'un véhicule de location, y compris les limites de hauteur. La SCP veut s'assurer qu'il y a des rappels chaque jour concernant l'existence d'une limite relativement à ce qui peut être placé dans ces véhicules.

### **Marche du côté conducteur sur les nouvelles fourgonnettes Pro-master**

Une marche ne peut pas être ajoutée aux fourgonnettes en raison des dommages qu'elle causera à la structure du véhicule. Le poids maximal et la largeur maximale de la marche rendent impossible ce changement. La SCP enverra des photos et un courriel de suivi pour les dommages causés.

Recommandations et mesures de suivi :

1. La SCP présentera la façon dont l'évaluation des répercussions relativement au nouveau

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

véhicule de livraison léger des FFRS a été effectuée et les résultats de l'évaluation en questions.

2. La SCP fera une présentation sur le nouveau véhicule de livraison léger pour les nouveaux membres du CNMSS.
3. La SCP déterminera à quel moment l'inspection de la porte du véhicule Transit Connect de Ford sera terminée.
4. La SCP fournira une mise à jour sur l'incendie du véhicule de Port Elgin et indiquera qui mène l'enquête.
5. La SCP préparera une note d'information à l'intention des superviseurs concernant le chargement des véhicules loués qui n'ont pas de cloisons.

### **5. Locations d'EMM pour la période de pointe (11 décembre 2018)**

**Invitée : Anna Brillinger**

#### **Aperçu :**

Durant la période de pointe, la SCP loue de l'équipement pour faire face à l'augmentation du volume de produits. Le STTP se dit préoccupé par le fait que le nombre de locations d'EMM est élevé pendant la période de pointe. Le STTP se dit préoccupé par le fait que les chariots ergonomiques et les transpalettes de location ne sont pas des pièces d'équipement standard. Certaines d'entre elles ne sont pas équipées d'un frein à main et de bande métallique protectrice pour les pieds.

#### **Discussion :**

##### Mise à jour sur l'EMM

La SCP travaille à la reconstitution de l'actif de l'EMM. La SCP achète des batteries de recharge supplémentaires afin de réduire le délai de remplacement. La SCP remplacera les actifs loués par des actifs de la SCP, dans la mesure du possible, afin de rendre disponible plus d'équipement loué pendant la période de pointe. Le STTP est d'accord avec la transition vers de l'équipement permanent et la réduction de l'utilisation de l'équipement loué, en autant que les standards de santé et sécurité de la SCP soit les mêmes que l'équipement actuel permanent en fonction.

##### EMM pour la période de pointe de 2019

La SCP a envoyé une demande à l'échelle nationale au début du mois d'août concernant les exigences pour la période de pointe de 2019. Les renseignements sont en train d'être analysés afin de déterminer les exigences en matière d'équipement. La SCP s'efforce d'avoir l'équipement disponible avant le début de la saison. La SCP confirme que les exigences liées à la période de pointe sont distinctes de celles liées à la reconstitution de l'actif dans la mesure où il s'agit d'exigences à court terme.

##### Aperçu des LR7 à Gateway

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

La SCP a organisé une rencontre avec notre fournisseur et la Gestion du parc de véhicules, le groupe Santé et sécurité, le groupe Formation et perfectionnement, les Relations du travail et les représentants du STTP pour aborder les problèmes générés par les changements apportés à une nouvelle unité LR7 à l'établissement Gateway.

Voici les cinq principaux problèmes dont il est question :

- Force de poussée du bras de timon : (pour serrer le frein lorsque le bras est abaissé) : Il est possible de modifier un passe-câble en caoutchouc pour réduire la force nécessaire pour serrer le frein lorsque le bras est abaissé.
- Cliquer pour glisser : On peut activer le mode de glissement en élevant le bras de timon pour une utilisation dans des espaces restreints. Cette option n'est pas abordée dans la formation et sera désactivée sur les nouvelles unités LR7 actuelles et futures.
- Angle et hauteur du bras de timon : L'équipe Santé et sécurité s'efforce de fournir les dimensions idéales pour un bras de timon afin de tenir compte de la grandeur des personnes. Notre fournisseur aura un prototype aux fins de mise à l'essai.
- Pneus des roues motrices : On a déterminé que l'usure excessive était causée par de mauvaises pratiques d'utilisation. Le groupe Formation et perfectionnement de la SCP révisera la formation pour inclure cette préoccupation.
- Garde au sol : La garde au sol se situe dans les limites acceptables.

Le STTP demande quelles sont les limites de levée acceptables pour cette machine. Il a également indiqué que les pneus n'avaient pas une prise aussi efficace que la version précédente. Le STTP estime que les pneus étaient plus durs et étaient plus glissants. La SCP indique qu'elle teste plusieurs composants de pneus différents. La SCP fera un suivi sur le déroulement des essais. Le STTP demande si une formation supplémentaire sera offerte aux opérateurs d'EMM qui doivent utiliser cet équipement.

### **Recommandations et mesures de suivi :**

1. La SCP présentera les limites de dégagement au sol acceptables pour le LR7.
2. La SCP effectuera un suivi sur la mise à l'essai de divers composants de pneus pour le nouveau LR7.
3. La SCP fournira une mise à jour sur la façon dont les conducteurs d'EMM recevront la formation mise à jour sur la nouvelle version du LR7.

### **6. Affectations d'EDSC**

**Invitée : Kim Gould**

#### **Aperçu :**

Il s'agit d'un point permanent qui permet aux deux parties de discuter des affectations d'Emploi et Développement social Canada (EDSC).

#### **Discussion :**

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

La SCP présente une mise à jour sur les affectations d'EDSC jusqu'à la fin de la période 7. Il y a une discussion sur le procédé interne de résolution des plaintes. La SCP mettra à jour l'état du plan afin de réduire le nombre de cas de non-conformité. Le STTP soulève des préoccupations au sujet de l'uniformité des réponses que nous donnons à EDSC. Certaines réponses comprennent une photo de la correction et ne fournissent pas d'explication en réponse écrite concernant l'amélioration. Le STTP suggère qu'un modèle de document soit créé et mis en œuvre avec des commentaires sur la façon dont le destinataire d'une PCV devrait répondre à EDSC en indiquant la résolution du problème. Cela pourrait améliorer la qualité des éléments de résolution sur la PCV.

### **Recommandations et mesures de suivi :**

1. La SCP doit envisager l'élaboration d'un modèle à utiliser par les installations lors de la réponse aux PCV.

## **7. Communications**

**Invitée : Aurélie Walsh**

### **Aperçu :**

Le service Communications travaille aux nouvelles communications en matière de sécurité.

### **Discussion :**

Le Comité discute de la communication d'histoires d'employés sur la sécurité. L'équipe des Communications indique que la meilleure façon de transmettre un message lié à la sécurité est de raconter une histoire. Si les employés sont prêts à partager une histoire, l'équipe des Communications est prête à coordonner et à créer un message qui peut être transmis à l'échelle de l'entreprise. La SCP créera une note d'information pour le STTP à l'aide d'un exemple d'histoire. La SCP créera ensuite un exemple d'histoire sur la sécurité que le Comité pourra consulter.

Le STTP soulève des préoccupations quant à la façon dont les vidéos seront sélectionnées. La SCP affirme que l'intention de cette initiative n'est pas de blâmer qui que ce soit ou de souligner qui a causé l'incident. L'objectif est de raconter l'incident afin d'éviter que quelqu'un d'autre subisse le même sort. Le STTP se dit préoccupé par le fait que la vidéo ne sera pas utilisée comme prévu. Le STTP demande comment la SCP solliciterait ces vidéos auprès des employés.

Les communications présentées dans la note d'information décriront les principes directeurs concernant les vidéos sur la sécurité. La SCP indique que les histoires ne seront pas partagées à l'extérieur de Postes Canada. Le STTP soulève des préoccupations au sujet du contrôle des vidéos qui seraient transmises à l'externe via les réseaux sociaux. La SCP indique que les sujets pourraient comprendre divers incidents, notamment : violence en milieu de travail commise par une tierce partie, glissade, collision de véhicule, santé mentale. La SCP indique qu'avant de filmer à un emplacement, le CLMSS sera avisé et invité à participer.

Ces histoires de sécurité pourraient être présentées sous forme de liens vidéo et sur le site Intraposte de Pensez sécurité, rentrez sain et sauf. Ces histoires de sécurité pourraient être incluses

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

dans divers documents de formation. L'équipe des Communications fera la démonstration du procédé avec un exemple de vidéo.

Les membres STTP du comité discuteront à l'intérieur de leur organisation de cette initiative et soumettront leurs commentaires lors de la prochaine rencontre du comité prévu en novembre.

### **Recommandations et mesures de suivi :**

1. La SCP rédigera une note d'information décrivant les principes directeurs des vidéos sur la sécurité et le transmettra au Comité.
2. La SCP préparera un exemple d'histoire sur la sécurité et le transmettra au Comité aux fins d'examen et de commentaires.

### **8. Déneigement et dégagement**

**Invité : Carlos Simoes**

#### **Aperçu :**

Il s'agit d'un point permanent qui permet aux deux parties de discuter du déneigement et du dégagement aux établissements de la SCP (gérés par le groupe Biens immobiliers) et du matériel de rue (géré par le groupe Adressage et livraison).

#### **Discussion :**

**Installations :** (Carlos Simoes)

Le Comité discute d'un nouveau programme de déneigement dans les grands stationnements de six établissements appelé Place nette. En 2017, il a été mentionné que lorsqu'il y a une accumulation de neige entre les voitures à la suite d'une chute de neige importante, il y a un risque de glissade ou de trébuchement. Dans le cadre de ce nouveau programme, la SCP fermera des parties de l'aire de stationnement, puis la déneigera et la rouvrira. Il y aura une rotation au cours des trois quarts de travail. Ce procédé de déneigement sera utilisé à l'occasion de chutes de neige importantes un dimanche ou un lundi. Le Comité discute de la possibilité de mettre en œuvre ce programme dans le cadre d'une approche collaborative, le CLMSS et la direction travaillant ensemble pour faciliter le programme Place nette. Il y a eu une simulation d'essai le 28 août. La SCP indique que l'essai a donné des résultats positifs.

Le STTP indique que le programme semble bon en théorie, mais qu'il peut y avoir des cas où des employés font des heures supplémentaires, ce qui pourrait créer des difficultés pour fermer une partie du stationnement. La SCP indique que les parcs de stationnement seront fermés au moyen de barrières rétractables et de panneaux indiquant la fermeture pour cause de déneigement. Il y aura un personnel adéquat à ces barrières. La SCP communiquera avec les employés de l'emplacement en fonction du moment où les chutes de neige sont prévues.

Le groupe Biens immobiliers peut communiquer avec les Services de livraison pour qu'ils aident la municipalité à déneiger. Cela comprend le déneigement des trottoirs adjacents aux installations de

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

la SCP.

### **Mesures de suivi :**

1. La SCP envisagera d'effectuer une analyse du nombre de voitures et du nombre de places de stationnement disponibles, afin de déterminer l'incidence de la fermeture d'une partie du stationnement sur la capacité des employés à se stationner.
2. La SCP envisagera d'examiner les seuils de déneigement qui déclenchaient le procédé.
3. La SCP étudiera la possibilité d'élaborer des notes d'orientation à l'intention de l'établissement sur la façon dont ce procédé serait déclenché et sur les activités qu'il devra effectuer pour faciliter ce procédé.
4. La SCP envisagera de créer une carte des stationnements à chaque installation pour faciliter la communication avec les employés et pour guider visuellement le personnel de déneigement.

### **9. Déneigement du matériel de rue**

**Claude Robert**

La SCP explique qu'après une accumulation de 5 cm de neige, l'entrepreneur a deux heures pour commencer le déneigement et 24 heures pour terminer le déneigement (protocole en vigueur à l'échelle du pays). Si un chasse-neige passe après que l'entrepreneur a déneigé le matériel de rue, l'entrepreneur doit revenir et déneiger de nouveau.

Le Comité s'enquiert des protocoles de nettoyage du matériel de rue en cas de pluie verglaçante. La SCP indique que lorsqu'il y a une tempête de verglas, le sel et le sable doivent être épandus immédiatement pendant cet événement. Les entrepreneurs chargés du déneigement doivent revenir si la glace persiste pour ajouter du sel ou du sable, et ce, dans un délai de trois heures.

Des bons de commande ont été émis pour la saison d'hiver 2019-2020. Les entrepreneurs commencent les visites des postes de facteurs. Ces visites sont effectuées avec les maîtres de poste, les chefs ou les superviseurs; les chefs d'équipe transmettent les renseignements sur le programme de déneigement aux employés.

La SCP indique que la capacité de déneigement a été revue dans la RGT en raison de l'augmentation des chutes de neige. Certains entrepreneurs ont été remplacés. Si l'entrepreneur déneige seulement avec un camion, il doit sortir du camion et pelleter pour s'assurer que la voie est libre jusqu'à la BPCOM. La SCP indique qu'il y a 292 000 unités de BPCOM à environ 170 000 emplacements qui font partie de ce programme.

### **Mesure de suivi :**

1. La SCP envisagera d'effectuer une analyse de la qualité des entrepreneurs chargés du déneigement.

### **Points inscrits à l'ordre du jour**

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

### **10. La politique sur la violence en milieu de travail (30 mai 2017) :**

#### **Aperçu :**

Conformément au *Règlement canadien sur la sécurité et la santé au travail* (RCSST), la *Politique en matière de prévention et de répression de la violence en milieu de travail* doit être révisée tous les trois ans. La version actuelle de la *Politique en matière de prévention et de répression de la violence en milieu de travail* a été mise en œuvre le 25 octobre 2013 et sa révision est en retard.

#### **Discussion :**

Le Comité examine les statistiques sur la violence en milieu de travail à Postes Canada. La SCP a envoyé une copie des changements proposés à la Politique en matière de prévention et de répression de la violence en milieu de travail et a demandé l'avis du STTP. Le Comité discute du fait que dans les zones urbaines, il y a plus de cas de violence en milieu de travail par des tiers. Le Comité demande un graphique circulaire pour chaque année afin de voir si le nombre d'incidents augmente d'une année à l'autre.

L'amélioration de la carte Avis de livraison (CAL) a été mise en œuvre en août. Cela devrait aider à expliquer clairement les exigences en matière de pièces d'identité aux clients et à réduire les cas de violence dans les cas où les clients ne peuvent pas recevoir l'article parce qu'ils ne sont pas en mesure de présenter les pièces d'identité adéquates. Le Comité discute du fait que nos employés reçoivent des menaces de la part des clients quand c'est une entreprise tierce qui livre leur article alors qu'ils croyaient le recevoir de Postes Canada. Le Comité se penchera sur le projet de prévention des risques lié à la prévention de la violence en milieu de travail par des tiers afin de réduire le nombre d'incidents.

Avec l'introduction de la nouvelle loi concernant l'article 20 du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*, la SCP préparera un nouveau rapport du Comité d'orientation sur la violence en milieu de travail. La SCP a élaboré un modèle comprenant des résumés des rapports des enquêteurs. Le rapport comprendra également des recommandations locales et nationales.

#### **Recommandations et mesures de suivi :**

1. La SCP va organiser une réunion du sous-comité afin de discuter des modifications de la loi et des répercussions sur la version révisée de la politique.
2. La SCP envisagera de regrouper les données dans un graphique circulaire par année afin de déterminer l'évolution du nombre d'incidents d'une année à l'autre.
3. Le STTP examinera le modèle de rapport du Comité d'orientation sur la violence en milieu de travail et fournira des commentaires.

### **11. Conception du programme de santé mentale (6 mai 2019)**

**Invitée : Leah Lewis**

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

### **Discussion :**

En juin, la SCP a présenté un programme de communications générales pour la stratégie en matière de santé mentale de la SCP. Le STTP rappelle à la SCP l'existence de son réseau de délégué social pour aider à détecter et offrir un support aux employés qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale en milieu de travail. Pour le STTP sans l'implication du réseau de délégué social il sera difficile de travailler conjointement sur ce programme. La SCP invite le STTP à s'asseoir et à discuter davantage de la stratégie en matière de santé mentale. Le STTP et la SCP conviennent d'en discuter lors d'une réunion en parallèle d'une demi-journée.

La SCP présente le nouveau concept de communication de l'entreprise sur la santé mentale – Le bien-être en tête (santé et sécurité psychologiques). Ce nouveau programme est l'équivalent de Pensez sécurité, rentrez sain et sauf (santé et sécurité physiques). La SCP voulait s'assurer que le nouveau programme de communication soit convivial et simple afin que les gens se sentent à l'aise d'y accéder. Ce nouveau programme a été élaboré comme cadre de travail pour informer les employés au sujet des programmes et initiatives, en place et nouveaux, concernant la santé mentale et le mieux-être. Ce nouveau programme Le bien-être en tête met l'accent sur le principe selon lequel le bien-être mental des employés et de leur famille est aussi important que la sécurité physique.

La SCP renomme le Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF). En plus du PAEF, pour les employés qui ont actuellement accès au Régime de soins médicaux complémentaire (RSMC), le maximum annuel est de 1 000 \$, couvert à 80 %. La SCP indique qu'elle souhaite augmenter ce plafond à 2 000 \$.

La SCP s'engage à mieux gérer la santé mentale. La SCP souhaite travailler avec le STTP à l'élaboration de stratégies. Doug Ettinger est le porte-parole du programme. Une vidéo décrivant le programme est en cours de production. Le programme sera lancé le 23 septembre 2019. Le portail pour Le bien-être en tête sera affiché sur InfoPoste. Il est accessible sur la page « Je travaille à Postes Canada ». Les employés et les membres de leur famille n'ont pas à ouvrir une session. Le programme est confidentiel.

Le programme Le bien-être en tête met l'accent sur trois catégories : Prévention (renforcer la résilience lorsque vous êtes en bonne santé), Préoccupation (quelque chose ne va pas bien en ce moment) et Urgence (vous avez besoin d'aide immédiatement). Des initiatives seront mises en œuvre sur le terrain pour lancer ce nouveau programme de communication Le bien-être en tête pour la santé mentale.

### **Mesure de suivi :**

1. La SCP va organiser une réunion parallèle afin de discuter de l'élaboration continue du programme de santé mentale.

## **12. Chariot de poste de facteurs C-52 (6 mai 2019)**

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

**Invités : Evelyne Ricard, Hannah Keating, JP Lefebvre**

### **Aperçu**

L'augmentation du nombre de colis entraînant des risques liés à la santé et à la sécurité dans les postes de facteurs, les employés recherchent des solutions pour traiter ces volumes supplémentaires.

### **Discussion**

La SCP a discuté de ce projet pilote lors de la réunion de juin du CNMSS. La SCP propose des changements au projet pilote concernant le soulèvement de la tablette dans le chariot de poste de facteurs C52.

Le STTP se dit préoccupé par le fait que la SCP mène des projets pilotes sans suivre le processus de consultation approprié avec le CNMSS. La SCP indique qu'elle a seulement effectué des recherches sur le problème afin de créer un nouveau procédé et un plan pour un projet pilote. La SCP révisera les documents et les questionnaires. La SCP fournira au STTP les questionnaires révisés.

La SCP organisera le projet pilote à deux emplacements. Il ne s'agit pas d'un procédé obligatoire, mais d'une option sécuritaire pour les employés qui choisissent de soulever la tablette dans leur chariot C52.

### **Mesure de suivi :**

1. La SCP fera de nouveau parvenir les questionnaires au STTP aux fins de rétroaction.

## **13. Tri manuel assisté par ordinateur (9 octobre 2019)**

**Invitée : Hala El Kozah**

### **Aperçu :**

La SCP met à l'essai un nouvel équipement pour aider dans les situations de tri par connaissance.

### **Discussion :**

La SCP propose de mettre à l'essai un système qui aidera les nouveaux employés à faire le tri. Cet essai évaluera la possibilité d'avoir recours à un casier utilisant le tri manuel assisté par ordinateur afin d'offrir du soutien aux employés pour le tri, la mise en séquence des itinéraires et l'enliassement, et de réduire éventuellement l'espace opérationnel.

La validation de principe du projet vise à mettre à l'essai la disposition du casier, la configuration du plan de tri, les concepts stratégiques liés au traitement, ainsi qu'à déterminer la valeur ajoutée et la faisabilité de l'utilisation d'un casier utilisant le tri manuel assisté par ordinateur pour le tri

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

primaire manuel, le tri manuel final et le tri séquentiel des articles CL et des articles surdimensionnés.

Il y aura un essai à l'établissement Léo-Blanchette de Montréal, dans la zone de tri manuel (mezzanine). Les employés représentés par le STTP seront invités à participer. Des dispositions seront prises à l'échelle locale pour leur participation (jusqu'à 60 minutes). Cet équipement d'essai de tri manuel assisté par ordinateur sera retiré en avril 2020.

### **Mesure de suivi :**

- 1.** La SCP communiquera les résultats des tests au CNMSS si une décision est prise de poursuivre la mise en œuvre.

### **14. Sécurité vitale – Quais (9 octobre 2019)**

**Invités : Virginie Tremblay et Bryan Epp**

#### **Aperçu :**

Dans le cadre des cinq piliers de la sécurité vitale en vertu du programme Pensez sécurité, rentrez sain et sauf, la SCP met l'accent sur le programme de sécurité aux quais élevés et l'améliore.

#### **Discussion :**

La SCP indique qu'un certain nombre d'analyses des causes fondamentales ont été effectuées à la suite d'incidents impliquant des quais élevés depuis 2016. Ces analyses ont été menées en collaboration avec les équipes d'Ingénierie, des Biens immobiliers, du Transport, des Opérations, du CLMSS et de Santé et sécurité. Les mesures des analyses des causes fondamentales ont permis de cerner des occasions d'améliorer la conception de l'équipement ainsi que le système et le procédé.

La SCP fait part de la documentation mise à jour et d'un plan visant à améliorer les pratiques en matière de santé et de sécurité à 1 030 quais élevés. Ces améliorations comprendront de nouveaux panneaux extérieurs de secours, de nouvelles marques visuelles de chevauchement de la lèvre du quai (100 mm/4 po) ainsi que la mise à jour de la procédure 1604.01 du SMS et de huit nouveaux outils de travail autonomes. L'équipe a commencé à créer trois nouvelles procédures : une nouvelle procédure relative à l'utilisation des étiquettes rouges pour s'assurer que l'équipement endommagé ou défectueux est verrouillé en toute sécurité, une procédure de gestion des contournements pour tous les camions qui ne peuvent pas être sécurisés au moyen du dispositif d'arrimage au quai, un dossier administratif à créer pour chaque casier et une procédure de dégagement sécuritaire (liste de contrôle) pour le chef d'équipe afin de s'assurer que toutes les conditions de sécurité sont respectées avant de libérer le conducteur pour qu'il retourne au véhicule et quitte le quai. La SCP prévoit de mettre en place ces améliorations pendant la période de pointe.

#### **Mesure de suivi :**

## **Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité**

10 septembre 2019

1. Le STTP examinera les documents révisés ou nouveaux et fournira des commentaires avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

### **Points divers**

#### **15. RSEA (Système de gestion des incidents) [9 octobre 2019]**

Le STTP soulève des préoccupations au sujet des menus déroulants qui se trouvent dans le Système de gestion des incidents (SGI) actuel. Ces menus sont censés être des options sur ce qui aurait pu causer l'incident ou l'accident du travail. À l'heure actuelle, le contenu de ces menus impute généralement la responsabilité de l'incident au travailleur. Le STTP souligne qu'il devrait y avoir d'autres causes pour expliquer l'incident que des facteurs humains. Le STTP demande que les menus déroulants soient modifiés en fonction d'autres causes potentielles. La SCP indique que l'entreprise est actuellement à la recherche d'une nouvelle plateforme du SGI et qu'il y aura une occasion d'améliorer les types de causes d'incidents énumérés.

### **Mesure de suivi :**

1. La SCP fournira une mise à jour sur l'état d'avancement du nouveau système et indiquera s'il existe des solutions à court terme pour modifier les menus dans le SGI.

### **Points reportés**

**Programme de DEA**

**Véhicules autoguidés (SVA)**

**BPCOM E200 – Cordons**

**Extincteurs**

**Trieuse de paquets de Montréal**

**Examen des lésions musculo-squelettiques de  
Calgary**

**Projet pilote sur les TDP**

**Dispositions en vertu de la convention collective (CC) touchant un  
changement d'ordre technologique**

**Tests de détection de radon**

**Lecteur circulaire**

**Programme Voyant d'arrêt**

**Statistiques sur les blessures**

### **Points fermés**

### **Réunions tenues en 2019 :**

<b>16 et 22 mars</b> <b>(X)</b>	<b>17 avril</b> <b>(X)</b>	<b>5 juin</b> <b>(X)</b>	<b>10 septembre</b> <b>(X)</b>	<b>20 novembre</b> <b>( )</b>
------------------------------------	-------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	----------------------------------